

Extrait du registre des délibérations du

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 16 avril 2013

Président : Monsieur François de MAZIERES

Sont présents : M. Claude VUILLIET, M. Jean-Marc LE RUDULIER, Mme Dominique CONORT, M. Jacques BELLIER (pouvoir de M. Ludovic JAMET), M. Patrick CONFETTI, M. Jean-François PEUMERY (pouvoir de M. Claude JAMATI), M. Bernard DEBAIN (pouvoir de Frédéric M. BUONO), M. Gilles PANCHER, M. Olivier LEBRUN (pouvoir de M. Roland de HEAULME), Mme Stéphanie BANCAL, Mme Françoise GUYARD (pouvoir de M. Alain LOPPINET), Mme Véronique BANULS, M. Christian JOUANE (pouvoir à M. Hervé HOCQUARD), M. Alain-Louis MIE, Mme Martine ARNAL (Pouvoir de M. Philippe LEJEUNE), Mme Martine ARNAL, M. Olivier COLLO, M. Alain ERNIE, M. Georges DUTRUC-ROSSET, M. Jean-Roch GAILLET, M. Jean-Luc PESSEY, M. Patrice PANNETIER, Mme Geneviève MORGUE, M. Hadi HMAMED, Mme Roselyne LECOMTE, M. Pierre-Yves STUCKI, Mme Pascale RENAUD, M. Gilles CURTI, Mme Frédérique KIBLER, M. Philippe LEQUAIN (pouvoir de Mme Catherine LAPORTE-WEYWADA), Mme Odile GUÉRIN (pouvoir de M. Michel COLIN), M. Jean-Michel DESCH, M. Marc EMONET (pouvoir de Mme Nathalie KRAMER), M. Alain-Michel LAMBERT, M. Philippe NOYER, Mme Dana SOLECKI, Mme Daniella TROCHU, M. Christian MAMY, M. Frédéric BUONO, M. Guy HEMET, M. Olivier FRAUDEAU, M. Christophe BOLLENGIER, M. Alain NOURISSIER (pouvoir de Mme Marie-Annick DUCHÊNE), M. Thierry VOITELLIER, M. Michel BANCAL, M. Jean-Marc FRESNEL, Mme Magali ORDAS, Mme Marie BOELLE, M. Arnaud MERCIER, M. Laurent DELAPORTE, Mme Martine SCHMIT, Mme Liliane HATTRY, M. Erik LINQUIER, Mme Anny BOURACHOT-ROUCAYROL, M. Hervé FLEURY, M. François LAMBERT, Mme Christine de la FERTÉ, M. Jean-Michel ISSAKIDIS, Mme Pascale ROCHERON (pouvoir de M. Jean GUILBERT), M. Michaël THOMAS.

Absents excusés : M. Claude JAMATI (pouvoir à M. Jean-François PEUMERY), M. Hervé HOCQUARD (pouvoir à M. Christian JOUANE), M. Michel COLIN (pouvoir à Mme Odile GUÉRIN), M. Alain LOPPINET (pouvoir à Mme Françoise GUYARD), M. Philippe LEJEUNE (pouvoir à Mme Martine ARNAL), M. Etienne DUPONT, M. Ludovic JAMET (pouvoir à M. Jacques BELLIER), Mme Catherine LAPORTE-WEYWADA (pouvoir à M. Philippe LEQUAIN), Mme Nathalie KRAMER (pouvoir à M. Marc EMONET), M. Jean-Philippe BARRET, M. Frédéric BUONO (pouvoir à M. Bernard DEBAIN), Mme Marie-Annick DUCHÊNE (pouvoir à M. Alain NOURISSIER), M. Michel SAPORTA, Mme Marie SENERS, M. Jean GUILBERT (pouvoir à Mme Pascale ROCHERON), M. Roland de HEAULME (pouvoir à M. Olivier LEBRUN).

Secrétaire de séance : M. Pierre-Yves STUCKI

Date de convocation : 9 avril 2013
Date d'affichage de la convocation : 9 avril 2013

Nombre de conseillers en exercice : 75
Nombre de membres présents : 59

N° de l'ordre du jour :

2013.04.03 : Désignation des membres de la Commission d'Appel d'Offres (CAO).

□ **M. Jean-Marc LE RUDULIER, rapporteur, donne lecture de la délibération.**

Le Code des marchés publics précise que la Commission d'Appel d'Offres est composée du Président ou de son représentant, qui la préside, et d'un nombre de membres égal à celui prévu pour la commission de la collectivité au nombre d'habitants le plus élevé, élus en son sein par l'assemblée délibérante de l'établissement. Toutefois, si ce nombre ne peut être atteint, la commission est composée au minimum d'un Président et de deux membres élus par l'assemblée délibérante de l'établissement. Il est procédé, selon les mêmes modalités, à l'élection de suppléants en nombre égal à celui des membres titulaires. L'élection des membres titulaires et suppléants a lieu sur la même liste, sans panachage ni vote préférentiel. Les listes peuvent comprendre moins de noms qu'il n'y a de sièges à pourvoir. En cas d'égalité de restes, le siège revient à la liste qui a obtenu le plus grand nombre de suffrages. Si les listes en cause ont également recueilli le même nombre de suffrages, le siège est attribué au plus âgé des candidats susceptibles d'être proclamés élus.

En ce qui concerne la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc, la Commission d'Appel d'Offres est composée du Président qui, selon l'article L.2121-22 du Code général des collectivités territoriales, est le Président de droit de ladite commission et de cinq membres du Conseil communautaire élus en son sein.

Il est également procédé, selon les mêmes modalités, à l'élection de membres suppléants en nombre égal à celui des membres titulaires.

L'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales, qui renvoie à l'article L.2121-22 du même Code, indique que la Commission d'Appel d'Offres doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée délibérante.

Par délibération n°2011-02-05 du 1^{er} février 2011, le Conseil communautaire a désigné à l'issue du vote au scrutin public comme membres de la Commission d'Appel d'Offres :

Titulaires	Suppléants
M. Alain ERNIE	M. Christian JOUANE
Mme Dominique CONORT	Mme Anny BOURACHOT-ROUCAYROL
Mme Frédérique KIBLER	M. Philippe NOYER
M. Philippe LEQUAIN	M. Edmond GRONDIN
M. Frédéric BUONO	M. Jean GUILBERT

A la suite de la démission de M. Edmond GRONDIN, devenue définitive le 24 octobre 2011, et à l'intégration de la commune de Châteaufort au 1^{er} janvier 2013, Versailles Grand Parc souhaite délibérer à nouveau sur la désignation des représentants de la Commission d'Appel d'Offres.

Conformément aux articles L 5211-1 et L2121-21 du CGCT, le vote a lieu au scrutin secret ou, si le Conseil communautaire le décide à l'unanimité, au scrutin public.

Se portent candidats :

Titulaires	Suppléants
M. Alain ERNIE	M. Christian JOUANE
Mme Dominique CONORT	Mme Anny BOURACHOT-ROUCAYROL
Mme Frédérique KIBLER	M. Philippe NOYER
M. Philippe LEQUAIN	Mme Françoise GUYARD
M. Frédéric BUONO	M. Jean GUILBERT

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,
le Conseil communautaire :

- 1) *décide de procéder au scrutin public à la désignation de la Commission d'Appel d'Offres ;*
- 2) *désigne, à l'issue du vote au scrutin public, les représentants de la Commission d'Appel d'Offres :*

Membres titulaires	Membres suppléants
M. Alain ERNIE	M. Christian JOUANE
Mme Dominique CONORT	Mme Anny BOURACHOT-ROUCAYROL
Mme Frédérique KIBLER	M. Philippe NOYER
M. Philippe LEQUAIN	Mme Françoise GUYARD
M. Frédéric BUONO	M. Jean GUILBERT

Monsieur le Président soumet la délibération au vote du Conseil communautaire.

Nombre de votants : 59

Suffrages exprimés : 71 (incluant les pouvoirs).

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.



Pour le Président,
Par déléation,


Olivier BERTHELOT
Directeur Général des Services

078-247800584-20130416-20132503-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/04/2013